

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA
DE COHERENCE TERRITORIALE
DU BASSIN ANNECIEN**

Séance du 14 Octobre 2021

DELIBERATION N° 2021-10-03

**Election d'un vice-président
représentant la Communauté de
Communes des Sources du Lac
d'Annecy au bureau du SCOT**

Le quatorze octobre deux mille vingt-et-un, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le six octobre deux mille vingt-et-un, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil à la Mairie déléguée de Seynod, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.

COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mme Virginie SERAIN – MM. Jean-Claude MARTIN, Antoine GRANGE, Jean-François GIMBERT, Éric BARITHEL, Henri CHAUMONTET, Antoine de MENTHON, Christian VIVIAN, Marcel GIANNOTTY, David DUPASSIEUX, André SAINT-MARCEL, Bruno LYONNAZ et Christian LEPINARD

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Mmes Frédérique LARDET, Nora SEGAUD-LABIDI, Ségolène GUICHARD – MM. Olivier WEILAND, François ASTORG, Christian ANSELME, René ALLAMAND.

Procurations : MME Nora SEGAUD-LABIDI donne procuration à MME Cécile BOLY

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : MME Cécile BOLY et MM. Thierry GUIVET, Michel PONTAIS et Ludovic BOURGEAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mmes Jacqueline CECCON et Sylvie LE ROUX - MM. Pierre AGERON, Michel PASSETEMPS et François DAVIET

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : /

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : /

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : MM. Jacques DALEX, Marc PAGET et Philippe CHAPPET

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Mme Jeannie TREMBLAY-GUETTET – M. Sébastien SCHERMA

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : Mme Michèle DOMENGE-CHENAL – M. Michel LUCIANI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Délégués titulaires présents : Mme Julie MONTCOUQUIOL – MM. Gérard LACROIX et Xavier BRAND

Délégués titulaires absents : Mme Charlotte BOETTNER et M. Cédric DECHOSAL

Procurations : Mme Charlotte BOETTNER donne procuration à M. BRAND

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : /

Étaient également présent(e)s à la séance, avec voix non délibérative :

- M. Marc BRACHET suppléant de M. DALEX

.....

Secrétaire de séance : Antoine GRANGE

➤ **Election d'un vice-président représentant la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy au bureau du SCoT :**

Monsieur le président du SCoT du bassin annécien rappelle aux membres du Comité Syndical que, par courrier du 1^{er} septembre 2021, Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie a informé le SCoT de la démission de Monsieur Michel COUTIN de ses fonctions de conseiller syndical et par voie de conséquence de vice-président du Syndicat Mixte du SCoT du bassin annécien. Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy a élu le 27 Septembre 2021 de nouveaux représentants au Comité Syndical du SCoT du bassin annécien :

- Monsieur Philippe CHAPPET représentant titulaire de la CCSLA au comité du SCoT du bassin annécien
- Madame Lucie LITTOZ représentante suppléante de M. Phillippe CHAPPET au comité du SCoT du bassin annécien.

Il indique qu'il convient de procéder à l'élection d'un membre du comité représentant la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy au sein du bureau du SCoT qui aura donc la qualité de vice-président(e).

Monsieur le président du SCoT procède à l'appel des candidatures :

- Monsieur Jacques DALEX président de la CCSLA présente la candidature au bureau du SCoT de Madame Jeannie TREMBLAY-GUETTET comme titulaire et Madame Michèle DOMENGE-CHENAL comme suppléante.
- Monsieur Philippe CHAPPET présente sa candidature en qualité de titulaire au bureau et celle de Madame Lucie LITTOZ en qualité de suppléante.

Il est alors procédé à l'élection à bulletins secrets :

Nombre de votants : 32
Bulletins trouvés dans l'urne : 32
Bulletins blancs ou nuls : 5
Suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

- Jeannie TREMBLAY-GUETTET et Michèle DOMENGE-CHENAL, 12 voix ;
- Philippe CHAPPET et Lucie LITTOZ, 15 voix ;

Monsieur Philippe CHAPPET
ayant obtenu la majorité absolue est déclaré membre titulaire du bureau où conformément
aux statuts du SCoT il siégera en qualité de vice-président, et
Madame Lucie LITTOZ, membre suppléante du bureau



Le Président,

Antoine de MENTHON

Fait et délibéré les jour, mois, et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché le 18 octobre 2021
Pour copie conforme,
Certifié exécutoire,
A Annecy le 19 octobre 2021